

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE ST-ADELPHE**

**PROJET DE SÉANCE ORDINAIRE  
LUNDI, 5 JUIN À 20H00  
ORDRE DU JOUR**

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Tirage des quatre bons d'achat de 25\$ pour Mai, mois de l'arbre et des forêts 2023.

1. Présentation de la séance du conseil.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> mai 2023.
4. Approbation des comptes.
5. Lecture de la correspondance et dépôt aux archives.
6. Présentation des états financiers 2022.
7. Acceptation des états financiers 2022.
8. Mandat à une firme comptable pour la vérification des livres pour l'exercice financier 2023.
9. Concours Saint-Adelphe en fleurs.
10. Paiement du 1<sup>er</sup> versement de la somme payable par la municipalité à la Sûreté du Québec.
11. Reconduction du contrat de conciergerie.
12. Appui au projet d'Entente intermunicipale sur la gestion et l'utilisation des appareils régionaux et l'achat d'un équipement de voirie commun de la MRC de Mékinac.
13. Prêt à titre gracieux de la salle municipale, du parc municipal et du Centre multifonctionnel, à la Maison des Familles de Mékinac le 17 juin 2023 et fermeture de certains tronçons de rues pour la journée.
14. Changement de responsable pour l'application Employeur D.
15. Approbation pour l'achat d'un déshumidificateur pour la bibliothèque.
16. Demande d'aide financière faite par le comité organisateur de l'activité amicale de scie mécanique à Saint-Adelphe le 1<sup>er</sup> juillet 2023.
17. Paiement du deuxième versement de la quote part de la MRC de Mékinac.
18. Réception du rapport par la Régie des incendies Centre-Mékinac du plan déposé à la CNESST.
19. Participation de madame Suzanne Tessier, conseillère municipale, à l'assemblée annuelle du Réseau Biblio CQLM.
20. Participation à la Journée des finissantes et des finissants le 16 juin prochain.
21. Deuxième versement de la demande d'aide financière accordée à Alimentation BG inc.
22. Appui à l'office municipal d'habitation de Mékinac pour l'embauche d'un directeur général à la SHQ
23. Autorisation à la directrice générale à demander des soumissions pour le marquage de la chaussée pour des aires de stationnement, logos, lignes d'arrêt et hachurage.
24. VARIA :
  - a) Ajustement de salaire des premiers répondants rétroactifs au 1<sup>er</sup> janvier 2023.
  - b) \_\_\_\_\_
  - c) \_\_\_\_\_
  - d) \_\_\_\_\_
25. Période de questions
26. Levée de l'assemblée

*Caroline Moreau*

Caroline Moreau, directrice générale

5 juin 2023

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE ST-ADELPHE  
MRC DE MÉKINAC**

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe, tenue le cinquième jour de juin de l'an 2023, à 20h00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville (salle de la Fadoq).

Étaient présentes Madame la conseillère Suzanne Tessier, Messieurs les conseillers Denis Bordeleau, Normand Cossette, Jean-Paul Lerat, Roman Pokorski et Claude Thiffault, siégeant sous la présidence de son Honneur le maire monsieur Paul Labranche.

4 contribuables assistent à la rencontre

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 20h05**

**2023-06-105 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier  
Appuyé par monsieur le conseiller Normand Cosette  
Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte l'ordre du jour tel que présenté par Monsieur le maire. **Adopté**

**2023-06-106 Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> mai 2023**

Il est proposé par monsieur le conseiller Roman Pokorski  
Appuyé par monsieur le conseiller Denis Bordeleau  
Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> mai 2023, soit adopté tel que rédigé par la directrice générale Caroline Moreau. **Adopté**

**2023-06-107 Approbation des comptes**

17764 ADN communication	78,76
17765 Alimentation BG	539,99
17766 A.Q.D.R. Mékinac	67,50
17767 Batterie Mauricie	65,43
17768 Centre de simulation médicale	583,50
17769 Service Cité Propre	3 724,42
17770 La Coop Novago	2 577,91
17771 Jean-Philippe Drolet (Km pour pièces)	50,44
17772 Eurofins Environex	481,76
17773 Fédération Québécoise	341,48
17774 Fournitures Denis	319,02
17775 Le groupe A&A	170,54
17776 Lafrance et Trudel 2005 inc.	210,40
17777 Librairie L'Exedre inc.	295,50
17778 Maheu & Maheu	459,90
17779 MGEF (nivelage, dénegei. Écocentre)	3 578,61
17780 Le Mercier St-Tite	74,73
17781 Caroline Moreau (cell et km)	114,67
17782 MRC de Mékinac	6 773,24
17783 Oze Publicité	80,48
17784 Sanimont Environnement	2 136,92
17785 Tremblay, Bois, Mignault et Lemay avocats	574,88
17786 Mélanie Trépanier (Lait et café)	28,79
17787 U.P.A. Mauricie	316,18
17788 Ville de St-Tite	590,00
17789 Librairie L'Exedre inc.	14,78
17790 La boîte Interculturelle (commandite événement)	300,00
17791 Jean Rousseau (entretien terrains)	601,60
17792 Office municipal d'habitation	3 991,67
17793 Jean Rousseau (entretien terrains)	601,60
17794 Jean Rousseau (entretien terrains)	601,60
17795 Lucie Durocher (entretien ménager)	2 250,00
17796 ADN Communication	40,69
17997 Alimentation BG	668,90
17798 Batterie Mauricie	218,40

17799 Denis Bordeleau (km)	43,90
17800 Buromobil St-Maurice inc.	235,70
17801 Centre de simulation médicale	801,95
17802 Service Cité Propre	2 415,85
17803 La Coop Novago	5 249,05
17804 Garage Serge Carpentier	397,49
17805 Jean-Philippe Drolet (km test eau Qc)	216,12
17806 Daniel Durocher inc.	2 477,02
17807 Electromega ltée	91,98
17808 EMCO corporation	131,07
17809 Enerco Groupe-Conseil inc.	8 588,92
17810 Eurofins Environex	681,81
17811 Ministre des Finances	51 173,00
17812 Fournitures de bureau Denis	274,74
17813 Fédération Québécoise des municipalités	341,48
17814 Sylvain Gagnon (Premier répondant)	36,40
17815 Le Groupe A&A	177,15
17816 Les Excavations Jovanex inc.	6 553,58
17817 Librairie Archambault	263,03
17818 MGEF inc.	2 677,20
17819 Caroline Moreau (cellulaire)	52,27
17820 MRC Mékinac	56 413,24
17821 Oze Publicité	1 088,76
17822 Société St-Jean-Baptiste	346,88
17823 Ville de St-Tite	295,00
17824 Virginie Guimond (Premier répondant)	109,29
17825 Jonathan Roberge (Premier répondant)	249,37
17826 ADN communication	52,59
Frais fixes	<b>204 404,58</b>
Hydro-Québec	2 784,09
Visa	1 301,00
Telus	707,50

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Paul Lerat

Appuyé par monsieur Normand Cossette

Et résolu :

Que la directrice générale soit autorisée à payer les comptes approuvés.

Je, Caroline Moreau, soussignée directrice générale, certifie sous mon serment d'office qu'il y a assez d'argent dans le fonds général de la municipalité pour payer les comptes de mai 2023 au montant de 209 197,19 \$ ci-dessus approuvés. **Adopté**

### **Lecture de la correspondance**

- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : Partage de la croissance d'un point de la taxe de vente du Québec (TVQ) au montant de 16 749\$;
- Ministère de la Sécurité publique : Transmission d'information programme général d'assistance financière lors de sinistres pour les inondations et pluies survenues du 7 avril au 2 mai 2023;
- Ministère de la Sécurité publique : Préparation aux incendies de forêt 2023, site Internet pour connaître les mesures particulières à prendre pour protéger votre population, vos employés et vos infrastructures essentielles;
- Bureau d'audiences publiques sur l'environnement du Québec : Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique à Champlain, l'audience publique débute le 16 mai 2023 à 19h;
- Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs : Consultation publique sur les enjeux / implantation d'une minicentrale hydroélectrique en rive droite du barrage Matawin (Dossier 32211-12-256);
- Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs : Réponse de la Direction de la gestion de la faune de la Mauricie et du Centre-du-Québec : Les demandes complètes sont traitées dans les 60 jours ouvrables;
- Bureau de Sonia Lebel : Prolongement du programme TECQ jusqu'au 31 décembre 2024;
- Office des personnes handicapées : Coup d'envoi de la 27<sup>e</sup> édition de la Semaine québécoise des personnes handicapées – L9001 du 1<sup>er</sup> au 7 juin 2023;
- UPA : Remerciement pour notre soutien à la Soirée des Gens de Terre et Saveurs 2023;
- Hydro Québec : Réception de l'infolettre de mai : En mai, plantons le bon arbre au bon endroit;

- SAMBBA : Réception de panneaux du projet Mise en Valeur de la Rivière Batiscan;
- Régie des incendies du Centre-Mékinac : Rapport des activités de la rencontre du 23 mai 2023;
- Régie des incendies du Centre-Mékinac : Reportage de Radio Canada (Les chefs de services incendie veulent moins de pompiers volontaires);
- MRC Mékinac (Louis Filteau) : Envoi d'un programme en lien avec les changements climatiques;
- MRC Mékinac (Véronique Perron) : Programme soutien financier – Patrimoine bâti;
- MRC Mékinac (Véronique Perron) : Journées de la culture – Subvention d'Hydro Québec pour la dernière année au montant de 10 000\$;
- MRC Mékinac (Véronique Perron) : Invitation à une clinique culturelle dans la révision de la politique culturelle de la MRC de Mékinac;
- MRC Mékinac (Bernard Thompson) : Réception du rapport reçu par la CAQ, commandé à la firme Synopsis à propos des enjeux énergétiques au Québec;
- MRC Mékinac (Julie Robillard) : Fonds de développement du territoire dossier FDT-R20-06 – Aménagement d'un terrain de balle à Saint-Adelphe;
- Loisirs St-Adelphe : Demande pour la prochaine séance du conseil d'une aide financière pour le terrain de balle de St-Adelphe;
- Carrefour emploi Mékinac : Avis de convocation à l'assemblée annuelle le 20 juin prochain;
- Réseau Accès Participation : Retour du programme des emplois verts de ACPL;
- TREM : Invitation à la journée des finissants et finissantes du 16 juin prochain;
- Mesar : Délai d'autorisation projet 19433 (analyse de dossier);
- CJE Mauricie : 330 élèves engagés dans leur communauté;
- Journée des familles de Mékinac : Demande d'utilisation de la salle municipale pour la Journée des familles de Mékinac 2023;
- CDC Mékinac : Invitation à la conférence de presse pour le dévoilement du 15<sup>e</sup> anniversaire de La Rentrée Scolaire pour tous;
- Organisme de bassin versant Capsa : Invitation AGA le 19 juin 2023;
- AD Environnement : Épandage de matières résiduelles fertilisantes dossier Jacques Gauthier, ferme Jalico inc.;
- Équi justice : Avis de convocation assemblée générale annuelle le 8 juin 2023;
- Réseau biblio : Assemblée annuelle vendredi le 9 juin 2023;
- Les Fleurons du Québec : Faire connaître vos projets grâce aux prix Reconnaissance!
- Les Fleurons du Québec : InfoFleurons – mai 2023;
- Tourisme Maskinongé : Invitation à la conférence de presse le 5 juin prochain pour annoncer la Tournée arts et terroir Mauricie;
- Cadets Royaux de l'Armée Canadienne : Invitation à la cérémonie le 27 mai prochain;
- Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes Mauricie Centre-du-Québec : Invitation à leur assemblée le 20 juin prochain;
- Noémie Crevier St-Pierre : Demande au conseil l'administration de la municipalité de Saint-Adelphe concernant la tarification des permis de chenil sur le territoire;
- Nathalie Lévesque : Invitation à l'intermède musical rural du 25 juin prochain au centre multifonctionnel;
- Jacques Thiffault : Demande d'aide financière pour la réalisation de l'activité scie mécanique qui aura lieu le 1<sup>er</sup> juillet prochain au centre multifonctionnel de Saint-Adelphe;
- Les Filles d'Isabelle cercle Marie de l'Étoile # 917 : Remerciements pour le don fait par la municipalité lors de leur activité du 26 avril dernier;

2023-06-108

#### **Dépôt de la correspondance aux archives**

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Appuyé par monsieur le conseiller Denis Bordeleau

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte le dépôt aux archives de la correspondance présentée par la directrice générale Madame Caroline Moreau.

**Adopté**

#### **Présentation des états financiers (année financière 2022)**

Madame France Pronovost de la Firme comptable Désaulniers, Gélinas et Lanouette SENCRL. présente le rapport financier, ainsi que le rapport du vérificateur externe de la Municipalité de Saint-Adelphe, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

2023-06-109

**Acceptation du rapport financier 2022 et du rapport du vérificateur externe de la Municipalité de St-Adelphe**

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Paul Lerat

Et résolu :

Que le Conseil municipal de Saint-Adelphe accepte les états financiers, ainsi que le rapport du vérificateur externe de la susdite municipalité pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022, le tout tel que préparé par la Firme comptable Désaulniers, Gélinas et Lanouette, SENCRL. **Adopté**

2023-06-110

**Mandat à une firme comptable pour la vérification des livres pour l'exercice financier 2023**

Il est proposé par monsieur le conseiller Roman Pokorski

Appuyé par monsieur le conseiller Normand Cossette

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe mandate la Firme Désaulniers, Gélinas et Lanouette s.e.n.c.r.l. comptables agréés, à titre de vérificateur pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023.

Que les frais d'honoraires pour la vérification des livres de l'exercice financier 2023 sont fixés au montant de 13 500 \$, excluant les taxes, et excluant le rapport de reddition des comptes à soumettre au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, ainsi que le rapport de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ). **Adopté**

2023-06-111

**Concours Saint-Adelphe en fleurs**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Adelphe a mis sur pied le concours Saint-Adelphe en fleurs, afin d'embellir notre milieu de vie et d'encourager les citoyens à ce projet collectif;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Adelphe fait partie du circuit provincial des Fleurons du Québec afin de faire découvrir aux visiteurs les aménagements floraux dans les municipalités et ce, tout en révélant les plus beaux coins du Québec;

CONSIDÉRANT que cette mesure a pour objectif également de stimuler l'économie locale par un plus grand nombre de visiteurs et ainsi améliorer la visibilité de Saint-Adelphe sur l'échelle provinciale;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Adelphe invite la population à participer au concours Saint-Adelphe en fleurs en offrant 20 bons d'achats de 25\$ échangeables dans un commerce local;

CONSIDÉRANT que les aménagements floraux devront être installés à l'extérieur de la propriété pour le 2 juillet 2023 et devront se voir facilement de la rue.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Appuyé par monsieur Jean-Paul Lerat

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe invite la population à participer au concours Saint-Adelphe en fleurs en offrant 20 bons d'achat de 25\$ échangeables dans un commerce local. **Adopté**

2023-06-112

**Paiement du 1<sup>er</sup> versement de la somme payable par la municipalité à la Sûreté du Québec**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Bordeleau

Appuyé par monsieur le conseiller Normand Cossette

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe autorise le 1<sup>er</sup> versement de 51 173\$, dû le 30 juin 2023. Cette somme représentant la moitié de la somme payable pour les services de la Sûreté du Québec à Saint-Adelphe et ce, pour l'année en cours. **Adopté**

2023-06-113

**Reconduction du contrat de conciergerie**

CONSIDÉRANT que madame Lucie Durocher s'est montrée intéressée à continuer de faire l'entretien ménager des locaux de l'hôtel de ville et de l'immeuble situé au 601, rue Principale, appartenant à la susdite municipalité;

CONSIDÉRANT que la municipalité n'a pas à aller en soumission et qu'elle peut octroyer un nouveau contrat qui débutera le 1<sup>er</sup> juillet 2023 à madame Durocher.

CONSIDÉRANT que le contrat sera d'une durée d'un an au montant maximal de 27 000\$ et que ce dernier sera aux mêmes conditions que le précédent contrat.

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Appuyé par monsieur le conseiller Denis Bordeleau

Et résolu :

Que le conseil de la municipalité de Saint-Adelphe octroi le contrat de conciergerie à madame Lucie Durocher jusqu'au 30 juin 2024 au montant de 27 000\$ maximal incluant les taxes et ce, aux mêmes conditions que le précédent contrat.

**Adopté**

2023-06-114

**Appui au projet d'Entente intermunicipale sur la gestion et l'utilisation des appareils régionaux et l'achat d'un équipement de voirie commun de la MRC de Mékinac**

CONSIDÉRANT que la municipalité a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac a fait l'acquisition, par le passé, de huit équipements différents que les municipalités peuvent utiliser sous certaines conditions;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'encadrer l'utilisation de ces équipements dans une entente intermunicipale;

CONSIDÉRANT que les dix municipalités de la MRC de Mékinac souhaitent bonifier les équipements disponibles avec une benne chauffante utile à la réparation des nids de poule;

CONSIDÉRANT que les municipalités de Grandes-Piles, Hérouxville, Lac-aux-Sables, Notre-Dame-de-Montauban, Saint-Adelphe, Saint-Roch-de-Mékinac, Saint-Séverin, Sainte-Thècle, Saint-Tite et Trois-Rives désirent présenter le projet d'Entente intermunicipale sur la gestion et l'utilisation des appareils régionaux et l'achat d'un équipement de voirie commun de la MRC de Mékinac dans le cadre de l'aide financière;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Paul Lerat

Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Et résolu :

Que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit : – Le conseil de la municipalité de Saint-Adelphe s'engage à participer au projet d'Entente intermunicipale sur la gestion et l'utilisation des appareils régionaux et l'achat d'un équipement de voirie commun de la MRC de Mékinac et à assumer une partie des coûts par le biais de la MRC de Mékinac; – Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité; – Le conseil nomme la MRC de Mékinac organisme responsable du projet.

**Adopté**

2023-06-115

**Prêt à titre gracieux de la salle municipale, du parc municipal et du Centre multifonctionnel, à la Maison des Familles de Mékinac le 17 juin 2023 et fermeture de certains tronçons de rues pour la journée**

CONSIDÉRANT que la Maison des Familles de Mékinac tiendra la *Journée des Familles de Mékinac* le 17 juin prochain dans notre municipalité et qu'à cette occasion, une multitude d'activités sont prévues de 10h à 16 h (vélo smoothie, structures gonflables, mini-putt et plus encore);

CONSIDÉRANT qu'une demande a été faite par la Maison des familles pour avoir accès à salle municipale, au parc municipal ainsi qu'au centre multifonctionnel;

CONSÉDERANT que pour la sécurité de tous, des tronçons de rues seront fermés pour l'événement (sur la rue Baillargeon de la Villa Marie-Ange jusqu'au Skate parc ainsi que le chemin menant et environnant à l'école primaire);

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Normand Cossette

Appuyé par monsieur le conseiller Roman Pokorski

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe fera le prêt à titre gracieux de la salle municipale et du parc municipal à la Maison des familles de Mékinac et ce, le 17 juin 2023 pour la tenue de l'événement la *Journée des Familles de Mékinac*.

Qu'avec l'accord du centre des Loisirs, le centre multifonctionnel sera aussi prêté pour la journée à titre gracieux.

Qu'un tronçon de la rue Baillargeon ainsi que le chemin menant et environnant à l'école primaire seront fermés pour l'événement.

**Adopté**

2023-06-116

**Changement de responsable pour l'application Employeur D**

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de monsieur Daniel Bacon le 30 mars dernier;

CONSIDÉRANT la nomination de madame Caroline Moreau à titre de directrice générale le 31 mars 2023;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Paul Lerat

Et résolu :

Que le conseil de la municipalité de Saint-Adelphe demande le changement de responsable pour l'application d'employeur D;

Que le conseil de la municipalité désire procéder au remplacement de monsieur Daniel Bacon par madame Caroline Moreau comme responsable.

**Adopté**

2023-06-117

**Approbation pour l'achat d'un déshumidificateur pour la bibliothèque municipale**

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Appuyé par monsieur le conseiller Denis Bordeleau

Et résolu :

Que le conseil de la municipalité a procédé à l'achat d'un déshumidificateur pour le sous-sol de la bibliothèque municipale au montant de 344.85\$ incluant les taxes.

**Adopté**

2023-06-118

**Demande d'aide financière faite par le comité organisateur de l'activité amicale de scie mécanique à Saint-Adelphe le 1<sup>er</sup> juillet 2023**

CONSIDÉRANT qu'une activité amicale de scie mécanique se tiendra le 1<sup>er</sup> juillet prochain dans le centre multifonctionnel de Saint-Adelphe;

CONSIDÉRANT que des coûts doivent être engendrés pour la réalisation de l'activité, à titre d'exemple de dépenses: achat d'arbres, transport et sciage de billots, nettoyage scies, etc.

CONSIDÉRANT que le comité bénévole de l'activité fait une demande d'aide financière d'un montant de 200\$ pour pouvoir réaliser l'événement;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Normand Cossette

Appuyé par monsieur le conseiller Denis Bordeleau

Et résolu :

Que le conseil de la municipalité de Saint-Adelphe accorde la demande d'aide financière au montant de 200\$ par le comité organisateur de l'activité scie mécanique du 1<sup>er</sup> juillet prochain pour ainsi pallier à certaines dépenses qu'engendre la réalisation de l'événement.

**Adopté**

2023-06-119

**Paiement du deuxième versement de la quote part de la MRC de Mékinac**

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Bordeleau

Appuyé par monsieur le conseiller Roman Pokorski

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe autorise le paiement du 2<sup>e</sup> versement de la quote part de la MRC au montant de 52 015\$, dû le 30 juin 2023. **Adopté**

2023-06-120

**Réception du rapport par la Régie des incendies Centre-Mékinac du plan déposé à la CNESST**

CONSIDÉRANT que la Régie des incendies Centre-Mékinac a présenté un plan d'action le 5 mai dernier à la CNESST proposant différents correctifs et améliorations;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Appuyé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Et résolu :

Que les membres du conseil municipal de Saint-Adelphe ont reçu le plan d'action en santé et sécurité au travail présenté par la Régie des Incendies Centre-Mékinac à la Commission des normes en santé et sécurité au travail déposé le 5 mai dernier.

**Adopté**

2023-06-121

**Participation de madame Suzanne Tessier, conseillère municipale, à l'assemblée annuelle du Réseau Biblio CQLM**

CONSIDÉRANT que le Réseau Biblio CQLM tiendra son assemblée annuelle vendredi le 9 juin prochain à Hôtel Travelodge à Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT que madame la conseillère et responsable de la bibliothèque madame Suzanne Tessier a démontré un intérêt à assister à l'assemblée annuelle.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Bordeleau

Appuyé par monsieur le conseiller Normand Cossette

Et résolu :

Que madame Suzanne Tessier participe à l'assemblée annuelle du Réseau Biblio CQLM à Trois-Rivières le 9 juin prochain en tant que responsable de la bibliothèque municipale de Saint-Adelphe.

**Adopté**

2023-06-122

**Participation à la Journée des finissantes et des finissants le 16 juin prochain**

CONSIDÉRANT que le jour du 16 juin 2023 est en l'honneur des finissantes et finissants;

CONSIDÉRANT que la Table Régionale de l'Éducation de la Mauricie (TREM) nous invite à poser des actions simples et marquantes, permettant de souligner l'importance de la réussite éducative et de la persévérance scolaire;

EN CONSÉQUENCE :

Et résolu à l'unanimité :

Que la municipalité souligne en félicitant les futurs finissantes et finissants à venir pour leur persévérance, leur dévouement et leur ténacité en cette journée spéciale du 16 juin qui leur est dédiée.

**Adopté à l'unanimité**

2023-06-123

**Deuxième versement de la demande d'aide financière accordée à Alimentation BG inc.**

CONSIDÉRANT qu'a été adopté par résolution la demande d'aide financière demandée par Alimentation BG inc. au montant total de 5 000\$ (2022-05-101).

CONSIDÉRANT que l'aide devait être faite en deux versements. Le premier versement ayant été fait en mai 2022 au montant de 3 000\$, le second doit se faire un an plus tard au montant de 2 000\$.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Paul Lerat

Appuyé par monsieur le conseiller Roman Pokorski

Et résolu :

Que la municipalité de Saint-Adelphe fera le deuxième et dernier versement de l'aide financière demandé par Alimentation BG inc. le 6 juin 2023 au montant de 2 000\$.

**Adopté**

2023-06-124

**Appui à l'office municipal d'habitation de Mékinac pour l'embauche d'un directeur général à la SHQ**

CONSIDÉRANT que le poste de directeur de l'OMH de Mékinac est présentement vacant suite au départ de la directrice de l'OMH de Mékinac;

CONSIDÉRANT le refus de la Société d'habitation du Québec de nous permettre de demander l'embauche d'un directeur (trice) à l'OMH de Mékinac ;

CONSIDÉRANT que le C.A. de l'OMH de Mékinac désire conserver un service de proximité complet dans Mékinac, et ce pour le bénéfice des locataires.

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Et résolu à l'unanimité

Que la municipalité de Saint-Adelphe appuie l'OMH de Mékinac dans ses démarches auprès de M. Martin Vézina, directeur par intérim à la Direction de l'habitation sociale Est et Nord du Québec (SHQ) pour l'embauche d'un directeur (trice) à temps complet pour l'OMH de Mékinac.

Que copie de cette résolution soit envoyée à Mme France-Élaine Duranceau, députée de la circonscription de Bertrand, Ministre responsable de l'Habitation.

Que copie de cette résolution soit envoyée à Mme Sonia Lebel, Députée de la circonscription de Champlain, Ministre responsable de l'Administration gouvernementale, Présidente du Conseil du trésor.

Que copie de cette résolution soit envoyée à M Jean Boulet, Député de la circonscription de Trois-Rivières, Ministre du Travail, Ministre responsable de la région de la Mauricie et de la région du Nord-du-Québec.

**Adopté**

2023-06-125

**Autorisation à la directrice générale à demander des soumissions pour le marquage de la chaussée pour des aires de stationnement, logos, lignes d'arrêt et hachurage.**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe désire procéder au marquage de la chaussée pour des aires de stationnement, lignes d'arrêt, logos et hachurage ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Normand Cossette

Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe autorise la directrice générale madame Caroline Moreau à demander des soumissions pour le marquage de la chaussée pour des aires de stationnement, logos, lignes d'arrêts et hachurage.

**Adopté**

2023-06-126

**Ajustement de salaire des premiers répondants rétroactifs au 1<sup>er</sup> janvier 2023**

CONSIDÉRANT que depuis 2007 le salaire des premiers répondants de Saint-Adelphe n'a jamais eu d'ajustement;

CONSIDÉRANT que le service de premiers répondants dans notre village est essentiel compte tenu que les hôpitaux ne se trouvent pas à proximité;

CONSIDÉRANT que le coût de la vie ne cesse d'augmenter.

CONSIDÉRANT que le salaire des premiers répondants était de 20\$/1 h, suivi de 10\$/h pour les heures suivantes.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Appuyé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité révisé à la hausse le salaire des premiers répondants de Saint-Adelphe en se basant sur le salaire des pompiers. Les premiers répondants auront ainsi le salaire suivant : 45.63\$/1h, suivi de 21.22\$ pour les heures suivantes et que ce nouveau salaire est rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**Adopté**

2023-06-127

**Levée de l'assemblée à 21h20**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Bordeleau que la séance soit levée.

\_\_\_\_\_  
Paul Labranche, maire

\_\_\_\_\_  
Caroline Moreau, directrice générale

\*\*\*\*\*